

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| O Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

M23-005773

192.863

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4829 Société : .....

Actif

Pensionné(e)

Autre : .....

Nom & Prénom : MARIKE Ahmed

Date de naissance : Ab. m. 1953

Adresse : 50 Leonard de Vinci Boulevard

Tél. : 0674-1538-39 Total des frais engagés : 782 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 22.01.2024

Nom et prénom du malade : MARIKE LATIFA Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection oculaire

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : o

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RASA Le : 28.11.2024

Signature de l'adhérent(e) : SLH

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## EXÉCUTION DES ORDONNANCES

PHARMACIE 165 RUE TAPECHA OU DU TANISSA (Bd Day Oula Sidi Baba) Tél: 0522 25 18 07 INPE: 092078385	EXECUTION DES ORDONNANCES	Montant de la Facture
Date		
22/01/24		382,00

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**

The diagram illustrates a dental arch (maxilla) with teeth numbered according to the FDI World Dental Federation notation. The teeth are arranged in four quadrants:

- Upper Left Quadrant:** Teeth 1 through 8.
- Upper Right Quadrant:** Teeth 1 through 8.
- Lower Left Quadrant:** Teeth 1 through 8.
- Lower Right Quadrant:** Teeth 1 through 8.

The diagram also shows the midline and the anterior teeth (1 through 4).

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Professeur N. LAOUISSI

الأستاذة لعويسى. ن

Spécialiste en ophtalmologie  
maladies et chirurgie des yeux  
Ex professeur à la Faculté de Médecine  
et de pharmacie de CASABLANCA  
Ex attaché au CHU de Nantes (France)  
Agrée en Médecine Aérospatiale  
Microchirurgie de l'Oeil  
Strabisme - Phacoemulsification  
Angiographie - Laser - Lentilles de Contact  
Chirurgie Réfractive

الخصائية في أمراض و جراحة العيون

**PHARMACIE WATC**

153 Rue Habacha

(Bd Day Ould Sidi Baba)

arb Ghellaf - Casablanca

25 16 05 22 75 16 05 22

أستاذة جامعية بكلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

ملحقة سابقة بالمستشفى الجامعي بنانت (فرنسا)

جراحة الساد (الجلالة) بالأمواج فوق الصوتية

تخطيط الشبكية الوعائي - جراحة تصحيح البصر بالليزر

جراحة الحول

Casablanca, le .....

22-1-024

NARIKH لطيف  
182,00 - VISmed koutoubia  
Nf 31%  
central 182%

Nf = 8h

230,00 - Lunigen 0,3

= 382,00

**PHARMACIE WATC**  
153, Rue Habacha  
(Bd Day Ould Sidi Baba)  
arb Ghellaf - Casablanca

Dr. LAOUISSI Nadia  
Professeur en Ophtalmologie  
76, Boulevard Abdelloumen  
Rés Koutoubia Casablanca  
Tél. 05 22 99 00 15 / 05 22 99 00 15

Dr. LAOUISSI Nadia  
Professeur en Ophtalmologie  
76, Boulevard Abdelloumen  
Rés Koutoubia Casablanca  
Tél. 05 22 99 00 15 / 05 22 99 00 15

76, Bd. Abdelloumen Résidence Koutoubia, 1<sup>er</sup> Etage, Casablanca - Tél.: 05 22 99 46 00

Lot : RA0095  
Mfg. : 10/2022  
Exp. : 10/2025

**SYNTHEMEDIC**  
22-24 Rue Zoubeir Ibnou  
El Aouam 20500 Casablanca  
**P.P.C: 152.00**

Lot n° :  
Fab. :  
EXP. :

Ouvert le :



 **LUMIGAN®**

0.3 mg/ml  
Bimatoprost

PPV 230DH00